

Communication aux Officines / PUI sur la préparation et la réception des vaccins Covid-19 Pfizer/BioNTech



POINTS CLES ET QUESTIONS FREQUENTES :

Préparer l'arrivée de la livraison :

- Votre pharmacie doit être **ouverte toute la journée de 9h à 19h avec présence d'un pharmacien (samedi inclus) à la date prévue de livraison** indiquée dans le plan de livraison ci-joint. Pour toute question, veuillez contacter l'Agence Régionale de Santé.
- Vous serez contactés par la plateforme de gestion de votre transporteur **la veille de votre livraison** pour préparer la réception du lendemain.
- En amont de la livraison, veuillez prendre connaissance du **Portfolio « Vaccination anti-COVID »** à destination des professionnels de santé accessible via le lien suivant [[Lien](#)]

Assurer la réception du colis :

- Le jour de la livraison, vous recevrez des colis pour tous les EHPAD dont votre officine / PUI est référente.
- A réception du colis, le pharmacien effectue un **contrôle visuel sur l'extérieur du colis reçu et est invité par le transporteur à signer le bon de livraison.**
 - *Si le pharmacien a des réserves contenant le colis réceptionné après contrôle visuel sur l'extérieur du colis reçu (ex. colis abîmé), l'officine / la PUI doit accepter et garder le colis, en émettant ses réserves sur le bon de livraison.*

Après le départ du transporteur :

- **L'ouverture des colis permettant le contrôle qualitatif et quantitatif des vaccins est réalisée après le départ du transporteur** pour lui permettre d'effectuer sa tournée dans le respect des délais imposés par les conditions spécifiques de manipulation et de stockage du vaccin.
 - *En cas d'anomalies constatées lors du contrôle à réception après le départ du transporteur (ex. flacon cassé, document manquant), l'officine / la PUI contacte le Call Center de son dépositaire pour présenter ses réserves et statuer.*

⇒ Comment une excursion de température peut-elle être identifiée ?

1. **Cas où la température est suivie dans le véhicule transportant les vaccins**

Il n'y a pas de sondes de température dans le colis, la température est suivie en temps réel directement dans le véhicule transportant les vaccins entre +2°C et +8°C, sous le contrôle du transporteur.

- *Le colis est remis aux officines / PUI uniquement lorsque les conditions de conservation et de transport ont été respectées.*
- *En cas de dépassement de température inopiné durant le transport, le colis n'est pas remis par le transporteur à l'officine / la PUI.*

2. **Cas où la température est suivie grâce à une sonde placée dans le colis**

Lorsqu'il y a une sonde de température dans le colis, les vaccins sont maintenus entre +2°C et +8°C par un conditionnement adapté. Le contrôle de la température est réalisé par la pharmacien après la livraison, grâce à la sonde associée au colis.

- *Dans ce cas (sonde placée dans le colis), si le pharmacien identifie une excursion de température, l'officine / la PUI en informe immédiatement le Call Center du*

dépositaire. Le pharmacien du dépositaire va statuer au cas par cas en lien avec le laboratoire pharmaceutique et l'Établissement Pharmaceutique de Santé Publique France et en informer l'officine / la PUI.

Vos Contacts :

- Pour toutes questions liées aux **problèmes de livraison le jour de la livraison**, l'officine / la PUI contacte son Call Center dédié mis en place par le dépositaire référent.
- Pour toutes questions relatives à **l'organisation de la vaccination et des commandes de vaccin**, les officines sont invitées à contacter leur Agence Régionale de Santé.
- Pour toutes questions liées à la **conservation ou la manipulation du vaccin**, les officines / PUI sont invitées à contacter le laboratoire pharmaceutique : Medical.Information@pfizer.com ; +33 1 58 07 34 40.



Direction Alerte et Crise

www.santepubliquefrance.fr